

Il est par les présentes déclaré que la capitale nationale du Canada et le siège du gouvernement fédéral du Canada comprendront la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, et la cité de Hull, dans la province de Québec, ainsi que la région environnante prescrite à l'occasion par le Parlement du Canada.

Pour mettre les choses bien claires, monsieur le président, je voudrais que cette nouvelle capitale devienne ce que l'on appelle la région de la capitale nationale, telle que décrite dans une loi du Parlement de 1958. Et si on examine cette loi du Parlement, on verra une description géographique des municipalités qui font partie de la région de la capitale nationale. D'ailleurs, je crois que c'est en 1958 que cette loi du parlement fut adoptée faisant en même temps la Commission du district fédéral, la Commission de la capitale nationale. Alors disons que cette région est en grande majorité urbaine. Elle est composée de la ville d'Ottawa et des banlieues de la ville d'Ottawa et de même qu'un territoire adjacent, et ainsi que du côté de Hull, allant jusqu'à Gatineau, un peu des circonscriptions fédérales de Pontiac et même de Hull.

Monsieur le président, faisons l'historique de cette capitale nationale. La reine Victoria en 1858 a demandé qu'Ottawa devienne non pas la capitale parce que, si ma mémoire est fidèle, je n'ai pas vu ce mot «capitale» inscrit dans la Constitution, mais bien le siège du gouvernement. Je ne suis pas linguiste, je ne voudrais pas me lancer dans des définitions indues des mots «capitale» et «siège du gouvernement», mais je suis sûr qu'il y a matière à discussion et surtout à réflexion.

Monsieur le président, si je parle de Hull, et c'est l'objet de mon projet de loi, c'est parce que les gouvernements qui se sont succédé depuis 1899 ont toujours voulu faire en sorte que la capitale reflète les aspirations des Canadiens, un peu l'unité du pays, un peu les cultures, la dualité qui existe dans les deux peuples au Canada. Et je pense que c'est dans la région de la capitale nationale qu'on pourra trouver cet exemple frappant de ce que le Canada est et de ce que le Canada de demain sera, parce qu'aucune région au Canada, je pense bien, ne peut s'entendre aussi bien en général, bien qu'il y ait des petits accrocs ici et là, que la région d'Ottawa et la région de Hull qui se sont donné d'ailleurs pour s'administrer des structures identiques, et je parle de la Communauté régionale d'Ottawa-Carleton et de la Communauté régionale de l'Outaouais.

Monsieur le président, il faudrait se pencher vers le passé et consulter les pages de l'Histoire pour constater qu'en 1899 le gouvernement trouvait que les édiles de la ville d'Ottawa ne pouvaient entretenir et embellir convenablement ce que l'on appelait alors la capitale du Canada, et c'est pour cela qu'on a créé la Commission d'embellissement d'Ottawa qui a continué à fonctionner jusqu'à la création de la Commission du district fédéral dans les années 1926-1927.

● (1710)

Il y a eu la Commission du district fédéral et, après cela, on a vu naître la Commission de la capitale nationale qui au fond sont des organismes qui ont toujours pour but et ont toujours vu à ce que l'embellissement, la protection du milieu dans la Capitale nationale se fassent. C'est tellement vrai, monsieur le président, qu'un homme aux idées tout à fait grandioses et qui avait une vision de l'avenir, peut-être comme jamais aucun

Capitale nationale du Canada

politicien n'en a eu jusqu'à ce jour, sir Wilfrid Laurier, devant toute cette inertie, a décidé, par l'intermédiaire de son ministre, le ministre des Finances du temps, M. Fielding, de faire une espèce de plébiscite dans la ville, dans la capitale fédérale, pour demander aux citoyens s'ils étaient prêts à accepter un district fédéral qui deviendrait le Washington du Nord. C'était le rêve de sir Wilfrid Laurier. Un plébiscite a été tenu en 1906, malheureusement battu par à peine 600 ou 800 voix, ce qui représentait 45 p. 100 de la population, et je signalerai que du côté de Hull on s'était abstenu de voter pour la simple raison qu'on n'avait pas été invité.

Depuis ce temps-là, monsieur le président, il y a eu beaucoup d'évolution. Il y a eu la Commission Holt qui, en 1915, je crois, a fait son rapport, et pourtant la Commission avait été créée par le gouvernement conservateur de M. Borden. La Commission était formée de six membres, dont les maires d'Ottawa et de Hull, qui eux-mêmes ont préconisé un district fédéral pour l'administration de la capitale du Canada. Tous les maires, tous les élus de Hull, ont toujours poussé le gouvernement fédéral, imploré le gouvernement fédéral à faire une espèce d'extension de la Capitale nationale du côté de Hull.

Même King, en 1927, monsieur le président, était en faveur d'un district fédéral, je le dis pour ceux qui ne le savent pas, et je pourrais dire aussi que M. Pearson, en 1964, lors d'une émission télévisée, a préconisé un district fédéral pour la région d'Ottawa-Hull. En 1927, King aussi avait des visions, et on peut dire que la région de la Capitale nationale a toujours été pour lui une priorité. D'ailleurs, on n'a qu'à voir dans le magnifique Parc de la Gatineau les vestiges d'un homme pour qui la Capitale nationale avait une priorité extraordinaire. Il a décidé lui aussi de pousser la Commission d'embellissement à s'occuper du côté de Hull. C'est en 1927 que la Commission du district fédéral est venue au monde et que les choses ont commencé à changer pour la région de Hull. Mais il a fallu des supplications, des invocations, des prières, tout ce que l'on voudra, pour qu'enfin, vers 1968-1969, après de nombreuses études effectuées, surtout par les comités mixtes du Sénat et de la Chambre des communes, qui sont arrivés à un consensus à la conférence constitutionnelle, les premiers ministres ont décidé que la région d'Ottawa-Hull soit désormais connue comme la région de la Capitale nationale! Et c'est depuis ce temps que des investissements massifs ont été faits du côté de Hull non pas seulement pour respecter les vœux de la population, mais également pour préserver les vœux et mettre en pratique ce que les premiers ministres, depuis 1895, avaient voulu réaliser pour la région Ottawa-Hull.

N'eût été la Première guerre mondiale, n'eût été l'incendie du Parlement, n'eût été la crise économique, n'eût été la Seconde guerre mondiale, monsieur le président, nous vivrions actuellement dans un district fédéral et même la Commission mixte du Sénat et de la Chambre des communes, en 1972, à la recommandation 47, a préconisé également, ce n'est pas de l'histoire ancienne, 1972, un genre de district fédéral pour la région Ottawa-Hull.